

Acte de naissance de PIETERS Charles Louis [88]

L'an sept de la République française une et indivisible, le dix vendémiaire¹ à quatre heures après midi, a été présenté en la maison commune de Winnezeele, par-devant nous Pierre SACHEMOND, officier public de ladite commune soussigné, un enfant de sexe mâle né en ladite commune le huit de ce mois² à midi auquel a été donné les prénoms de Charles Louis, né du légitime mariage de Joseph PIETERS, journalier, natif de cette commune, et de Jeanne Thérèse LESSCHAEVE son épouse, native d'Oudezeele, domiciliés en cette commune. Ont assisté comme témoins Pierre DEKESTER, jeune homme, fils de Firmin et Barbe MARKAUT cultivatrice, domicilié en cette commune, et a ledit Joseph PIETERS, père de l'enfant ainsi que Barbe MARKAUT signé avec nous, et Pierre DEKESTER a déclaré ne savoir écrire ni signer les jour, mois et an que dessus.

¹ 1 octobre 1798

² 29 septembre 1798